

## Réunion du 16 décembre 2020 au 17 décembre 2020

<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>M1</b>
<b>Action 1 : faire émerger les PME du futur</b>	<b>A1</b>
<b>Appui à la performance - Aide au conseil</b>	<b>510</b>

Le Conseil Régional,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1511-1 et suivants et L 1611-4
- VU** l'arrêté DIRECCTE/2017/27 du Préfet de région en date du 24 février 2017 portant approbation du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la Région des Pays de la Loire,
- VU** le règlement budgétaire et financier modifié,
- VU** la délibération du Conseil régional des 14, 15 et 16 décembre 2016 adoptant le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,
- VU** la délibération du Conseil régional des 14, 15 et 16 décembre 2016 approuvant le règlement d'intervention « Pays de la Loire Conseil »,
- VU** la délibération du Conseil régional du 17 mars 2017 approuvant le Plan régional pour l'industrie du futur,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 19 mai 2017 approuvant les termes du cahier des charges de l'Appel à manifestation d'intérêt « Industrie du futur »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 19 mai 2017 modifiant le règlement « Pays de la Loire Conseil »,
- VU** la délibération du Conseil régional des 20, 21 et 22 décembre 2017 modifiant une seconde fois le règlement « Pays de la Loire Conseil »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 25 mai 2018 modifiant une troisième fois le règlement « Pays de la Loire Conseil »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 12 juillet 2019 modifiant une quatrième fois le règlement « Pays de la Loire Conseil »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 29 mai 2020 modifiant une cinquième fois le règlement « Pays de la Loire Conseil ».
- VU** l'avis du Conseil, Social et Environnemental régional en date du 14 décembre 2020,

**CONSIDERANT** le débat d'orientations budgétaires intervenu lors d'une séance du Conseil régional du 16 octobre 2020,

- CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,
- CONSIDERANT** l'avis de la commission Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche
- ENTENDU** Sophie BRINGUY, Delphine COAT-PROU, Grégoire JEAUNEULT, Franck NICOLON, Pascal GANNAT, Laurent CAILLAUD, Christophe CLERGEAU, Claire HUGUES, Laurent DEJOIE, Stéphanie HOUEL, Lucie ETONNO, Jean-Claude CHARRIER, Jean GOYCHMAN, Paul JEANNETEAU, Violaine LUCAS

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE**

l'inscription au Budget primitif 2021 d'une dotation de 2 615 000 € en autorisations d'engagement, de 412 000 € de crédits de paiement en investissement, et de 1 870 000 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre du programme n°510 "Appui à la performance - Aide au Conseil",

**AFFECTE**

une autorisation d'engagement de 1 150 000 € afin de permettre l'octroi d'aides "Pays de la Loire Conseil" par le pouvoir d'exécution de la Présidente.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

**ADOPTÉ**

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen, Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés

REÇU le 18/12/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs